



## Formation à la P réparation aux T itre d' H abilitation E lectrique BT

HE  
BT

## Nos attentes :



Vous envisagez d'effectuer des formations à la préparation aux titres d'habilitation électrique basse et/ou haute tension. Au delà de la conformité au Code du Travail, de la recommandation ED 6127 de l'INRS et de la Norme NF C 18-510, vous souhaitez une formation pragmatique, qui retiendra l'attention des participants et qui prendra en compte l'application rapide des consignes de sécurité propre à votre établissement et aux différents postes de travail.

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation et en cohérence avec la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement, le participant devra être capable, en fonction du niveau de formation, de mettre en oeuvre efficacement ces dernières ainsi que :

- ▶ L'acquisition des connaissances nécessaires à une situation d'accident, en matière de prévention des risques professionnels;
- ▶ La capacité d'appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail;
- ▶ L'analyse de son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribuée ;
- ▶ Le questionnement de sa connaissance des ouvrages ou des installations et/ou de son poste de travail afin d'opérer en sécurité.

## Le domaine d'application :

(Références &amp; textes réglementaires)



Article L.6313-1, le présent stage entre dans le cadre des actions de prévention

Code du travail  
Articles  
L.4141-1

Référentiel technique de l'INRS « ED 6127 »

Norme NF C 18-510

## Modalités d'organisation de la formation



Ces modalités, mise en place par la Norme NF C 18-510 et l'INRS, sont appliquées, contrôlées par les formateurs de formateur de PREVACS GROUPE, et permettront de vous former afin que vous puissiez vous adapter vos risques professionnels et dans l'organisation de travail.

## Qui sont les bénéficiaires de cette formation ?

(public)

Le dispositif de formation concernant les personnes des établissements industriels ou privé, chargé d'intervenir sur les installations électriques, préalablement à la formation de le participant doit :

- Être en capacité de connaître sa fiche de poste concernant ces interventions vis à vis de l'électricité.

## Quelles sont les modalités d'accès à cette formation ?

(pré-requis)

L'accès à cette formation peut nécessiter des modalités d'accès en fonction du/des titre(s) d'habilitation(s) souhaité(s), qui vous sera spécifié sur le programme détaillé de formation du/des titres demandés. Cette formation est accessible également aux personnes en situation d'handicap.



## Caractéristiques pédagogiques et administratives de l'action de formation

Elle s'adresse à un groupe de **8 participants Maximum/session** conformément à la Norme ..

Le délai d'inscription de ladite formation doit être effectué **au plus tard 15 jours avant le début de la formation**, afin d'organiser au mieux l'action de formation, en fonction de la disponibilité des dates.

## Durée

La durée de formation, **varie en fonction des modules des titres d'habilitation et du profil des participants. 7 heures minimum** de face à face pédagogique sont nécessaires pour de la B0 par exemple et **14 heures pour de la BE Manoeuvre**. Il se doit de rajouter le temps nécessaire à la spécificité de l'entreprise, et de la mise en pratique. La durée de formation varie en fonction

## Programme de formation détaillé

varie en fonction du titre d'habilitation  
« programme détaillé sur demande »

## Contrôle des connaissances



L'obtention du **certificat de réalisation** sera remis au participant et à l'entreprise. A l'issue des **épreuves d'évaluation théoriques & pratiques**, un **avis favorable ou défavorable** vous sera adressé.

Le titre d'habilitation électrique que vous allez délivrer, a une validité de maximum 3 ans. A l'issue de cette période une formation à nouveau est nécessaire.

Indicateurs Taux 2023

satisfaction des stagiaires : 97 %

d'obtention des stagiaires : 100 %

## Modalité tarifaire de ladite formation



Ladite formation est accessible conformément à vos desideratas à partir de **145€ H.T./personne**. Pour un ou plusieurs groupes, en fonction de la spécificité, **il vous sera adressé une pro-forma personnalisée**.

Organisation de la formation





Domaine d'activité & de Compétences accompagné de son organisation  
« À la préparation aux titres d'habilitation électrique BT - Électricien »

1<sup>ère</sup> journée

BE MANOEUVRE / BS - 2 jours

09h15

### ACCUEIL DES STAGIAIRES.

- Présentation de PREVACS, de l'INRS et du stage.
- Remise de la documentation stagiaire.
- Consigne de sécurité sur le site de formation.

### 09h30 - DOMAINE D'ACTIVITÉ.

#### MODULE TRONC COMMUN N°1.

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc... ;
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, de brûlures, etc...);
- Donner les noms et les limites des différents **domaines de tension**;
- Citer les zones d'**environnement** et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une **habilitation**.
- Donner la définition des symboles d'**habilitation**.
- Lister les prescriptions associées aux **zones de travail**.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...)
- Énoncer les risques liés à utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'**environnement**.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la coupe de la tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.

#### MODULE BE MANOEUVRE

- Reconnaît les matériels électriques des **domaines de tension BT et TBT** dans leur environnement.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

12h30

### 13h30 MODULE BE MANOEUVRE « suite & fin »

- Citer des limites de l'**habitation BE manoeuvres** (autorisation et interdits, etc...).
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au **chargé d'exploitation électrique** ou au **chargé de consignation**.
- Énoncer les **instructions de sécurité** spécifiques aux manoeuvres.

#### MODULE BS

- Citer des limites de l'**habilitation BS** (autorisation est interdits, etc.).
- Nommer les informations à échanger ou à transmettre au **chargé d'exploitation électrique**.
- Énoncer les fonctions des **matériels** électrique des **domaines de tension BT et TBT**.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une **intervention BT**.
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des **interventions BT élémentaire** (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Énoncer la procédure de remplacement.
- Énoncer la procédure de raccordement.

17h30

2<sup>ème</sup> journée

09h15

### ACCUEIL DES STAGIAIRES.

### 09h30 DOMAINE DE COMPÉTENCES.

#### MODULE TRONC COMMUN N°1.

- Reconnaître l'appartenance des matériels domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un **environnement** électrique.

#### MODULE BE MANOEUVRE

- Identifier les matériel électrique objets des **manoeuvres**.
- Identifier, vérifier et utiliser des **EPI** appropriés.
- Réaliser des **manoeuvres** dans le **domaine de tension BT et TBT**.
- Identifier le **chargé d'exploitation électrique** et le **chargé de consignation** et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le **chargé d'exploitation électrique** ou le **chargé de consignation**.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter et faire respecter les **instructions de sécurité**.
- Respecter et faire respecter les **instructions de sécurité**.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'**habitation** visée.

12h30

### 13h30 MODULE BS

- Identifier le **chargé d'exploitation électrique** et échanger des informations nécessaires.
- Respecter les instructions données par le **chargé d'exploitation électrique**.
- Rendre compte de son activité.
- Reconnaître les **matériels** électriques des **domaines de tension BT et TBT** dans leur **environnement**.
- Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les **EPI** appropriés.
- Réaliser la **mise hors tension** sur son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation).
- Effectuer la **vérification d'absence de tension (VAT)**.
- Réaliser une remise sous tension.
- Délimiter et signaler la **zone d'intervention BT**.
- Respecter les règles et les **instructions de sécurité**.
- Préparer organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention **BT** de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire).
- Préparer, organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention **BT** de raccordement hors tension.
- Analyser les risques préalables à chaque **situation de travail**.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'**habilitation** visée.

#### - DOMAINE D'ÉVALUATION.

#### CONNAISSANCES D'ACTIVITÉS

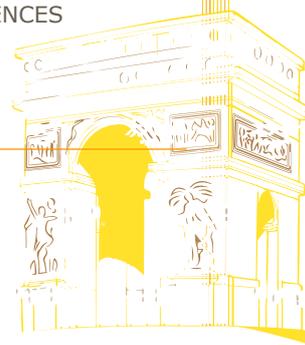
- QCM sur le savoir

#### CONNAISSANCES DES COMPÉTENCES

- Mise en place du savoir-faire

#### BILAN DE LA FORMATION

17h30 FIN DE STAGE





Domaine d'activité & de Compétences accompagné de son organisation  
« À la préparation aux titres d'habilitation électrique BT - Électricien »

<b>1<sup>ère</sup> journée</b>		<b>TC - 3 jours « B1-BR-BC »</b>
<p>08h45 <b>ACCUEIL DES STAGIAIRES.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de PREVACS, de l'INRS et du stage.</li> <li>Remise de la documentation stagiaire.</li> <li>Consigne de sécurité sur le site de formation.</li> </ul> <p>09h00 - <b>DOMAINE D'ACTIVITÉ.</b></p> <p><b>Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</b></p> <p><b>Caractériser des risques professionnels dans les situations de travail</b></p> <p><b>MODULE TRONC COMMUN N°2.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Différencier les grandeurs électriques, tel que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;</li> <li>Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;</li> <li>Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SÉPARATION, protection de commande, etc...) ;</li> <li>Lire un schéma et reconnaître les MATÉRIELS à partir de leurs symboles.</li> </ul> <p>12h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...).</li> </ul>	<p>13h30 <b>MODULE TRONC COMMUN N°2. « Suite &amp; fin »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION. Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.</li> <li>Décrire le principe d'une HABILITATION .</li> <li>Donner la définition des symboles d'HABILITATION.</li> <li>Préciser les rôles de chacun.</li> <li>Donner les principes généraux de prévention appliquée au cours d'une OPÉRATION électrique.</li> <li>Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTÉE) et préciser le déroulement des OPÉRATIONS de VÉRIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).</li> <li>Citer les équipements de protection collective et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).</li> <li>Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.</li> <li>Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.</li> <li>Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13</li> <li>Décrire la coupe de la tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'article 13.</li> </ul> <p>17h30 <b>FIN DE JOURNÉE 1<sup>ère</sup> journée</b></p>	

<b>2<sup>ème</sup> journée</b>	
<p>08h45 <b>ACCUEIL DES STAGIAIRES.</b></p> <p>Réactivation mémoire de la 1<sup>ère</sup> journée</p> <p>09h00 - <b>DOMAINE D'ACTIVITÉ.</b></p> <p><b>MODULE B1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.</li> <li>Préciser le rôle du CHARGÉ DE CONSIGNATION et du CHARGÉ D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE.</li> <li>Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans présence de pièces nu sous tension (symboles, rôles de chacun, etc...). La ligne énoncer les prescriptions d'exécution de TRAVAUX.</li> <li>Énoncé les fonctions des MATÉRIELS électrique BT et TBT.</li> <li>Nommer les documents de application dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instructions de sécurité, etc...)</li> <li>Énoncer les risques liés à l'utilisation et la manipulation et matériel et outillage utilisé spécifique aux TRAVAUX.</li> <li>Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.</li> </ul> <p>12h30</p>	<p>13h30 <b>MODULE BR.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Citer les différentes interventions BT générales &amp; les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.</li> <li>Énoncé les fonctions des MATÉRIELS électrique BT et TBT.</li> <li>Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre aux charges d'exploitation électrique.</li> <li>Énoncer les risques liés à l'utilisation et la manipulation et matériel et outillage utilisé spécifique aux BT.</li> <li>Nommer les documents applicable dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc...)</li> <li>Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.</li> <li>Décrire les opérations de consignation et les documents associés.</li> </ul> <p><b>MODULE BC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Énoncé les fonctions des MATÉRIELS électrique BT et TBT.</li> <li>Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre aux charges d'exploitation électrique et aux chargé de travaux.</li> <li>Décrire les opérations de CONSIGNATION</li> <li>Consignation en 1 seule étape</li> <li>Consignation en 2 étapes</li> <li>Rôle de chargé de consignation dans les opérations d'intervention et les opérations de travaux</li> <li>Relation entre chargé de consignation et le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux « définir les bases »</li> </ul> <p>17h30 <b>FIN DE JOURNÉE 2<sup>ème</sup> journée</b></p>

<b>3<sup>ème</sup> journée</b>	
<p>08h45 <b>ACCUEIL DES STAGIAIRES.</b></p> <p>09h00 - <b>DOMAINE DE COMPÉTENCES.</b></p> <p><b>MODULE TRONC COMMUN N°2.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître l'appartenance des matériels domaine de tension.</li> <li>Identifier les limites et les zones d'environnement.</li> <li>Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.</li> <li>Différencier les symboles d'habitation pour l'opération à réaliser.</li> <li>Reconnaître l'appartenance des matériels domaine de tension.</li> <li>Identifier les limites et les zones d'environnement.</li> <li>Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.</li> <li>Différencier les symboles d'habitation pour l'opération à réaliser.</li> <li>Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoit les mesures de protection adaptée.</li> <li>Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.</li> <li>Identifier, vérifier et utiliser les deux pays approprié.</li> </ul> <p>12h30</p>	<p>13h30</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la surveillance électrique de l'opération.</li> <li>Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.</li> </ul> <p>- <b>DOMAINE D'ÉVALUATION.</b></p> <p><b>CONNAISSANCES D'ACTIVITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>QCM sur le savoir</b></li> <li>Et plus précisément sur les titres:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1/BR/BC</li> </ul> </li> </ul> <p><b>BILAN DE LA PARTIE THÉORIQUE</b></p> <p>17h30 <b>FIN DE JOURNÉE 3<sup>ème</sup> journée</b></p>

<b>4<sup>ème</sup> journée</b>	
<p>08h45 <b>ACCUEIL DES STAGIAIRES.</b></p> <p>09h00 <b>MODULE BC</b></p> <p>12h30</p>	<p>13h30 <b>MODULE B1 « EXÉCUTANTS » - « Suite &amp; fin »</b></p> <p><b>MODULE BR.</b></p> <p>17h30</p>

<b>5<sup>ème</sup> journée</b>	
<p>08h45 <b>ACCUEIL DES STAGIAIRES.</b></p> <p>09h00 - <b>DOMAINE DE COMPÉTENCES.</b></p> <p><b>MODULE BC</b></p> <p>12h30</p>	<p>13h30 - <b>DOMAINE D'ÉVALUATION.</b></p> <p><b>CONNAISSANCES DE COMPÉTENCE CAS CONCRET sur le savoir-faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- B1/BR</li> <li>• <b>CAS CONCRET sur le savoir-faire</b></li> <li>- BC</li> </ul> <p><b>BILAN DE LA FORMATION</b></p> <p>17h30 <b>FIN DE STAGE</b></p>

Organisation de la formation

